



paramètres

Sous la direction de
Jean-Michel Salaün et Clément Arsenault

Introduction aux sciences de l'information



Les Presses de l'Université de Montréal

Extrait de la publication

INTRODUCTION AUX SCIENCES DE L'INFORMATION

paramètres



Sous la direction de Jean-Michel Salaün
et de Clément Arsenault

**INTRODUCTION
AUX SCIENCES DE L'INFORMATION**

Les Presses de l'Université de Montréal

Extrait de la publication

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Vedette principale au titre :

Introduction aux sciences de l'information
(Paramètres)

Publ. en collab. avec La Découverte.

Comprend des réf. bibliogr. et un index.

ISBN 978-2-7606-2114-5

eISBN 978-2-7606-2543-3

1. Sciences de l'information. 2. Traitement (Bibliothèques). 3. Recherche documentaire.

4. Gestion de l'information. I. Salaün, Jean-Michel. II. Arsenaault, Clément, 1962- .

III. Collection : Paramètres.

Z665.I57 2009 O20 C2009-941022-2

Dépôt légal : 3^e trimestre 2009

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Les Presses de l'Université de Montréal, 2009

Les Presses de l'Université de Montréal reconnaissent l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour leurs activités d'édition.

Les Presses de l'Université de Montréal remercient de leur soutien financier le Conseil des Arts du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC).

RÉIMPRIMÉ AU CANADA EN JUILLET 2010

Introduction

Permanence et changements

Clément Arsenault et Jean-Michel Salaiün

Ce livre a pour ambition de fournir à ses lecteurs les clés d'entrée dans le monde des sciences de l'information. Ces sciences se sont construites à partir de l'élaboration de savoirs professionnels qui se sont mis en place au fil du temps. Cette construction, loin d'être terminée, s'accélère. De nos jours, plus que jamais, les savoirs professionnels sont soumis à un paradoxe qui oppose les principales logiques ayant fondé le domaine, toujours présentes, aux changements profonds qui aujourd'hui les traversent : l'avènement du numérique les élargit, les décale, les bouscule parfois, au point d'en redistribuer nombre de cartes.

De l'Europe à l'Amérique, les traditions et les écoles de pensée sont différentes, parfois opposées, mais le plus souvent complémentaires. Le Québec, par sa position géographique et son contexte culturel, se trouve dans une situation privilégiée qui lui permet de tirer parti du meilleur des cultures professionnelles qui ont évolué de part et d'autre de l'Atlantique. Ce livre, rédigé par une équipe québécoise, témoigne de la vitalité des sciences de l'information ainsi doublement fertilisées. Grâce à ces apports, les chercheurs du Québec ont par exemple su concevoir une pensée originale en archivistique. Les professionnels, quant à eux, ont bâti une bibliothèque nationale d'une structure distinctive et novatrice dont le succès non équivoque atteste de leur indéniable savoir-faire. Il est donc légitime et sans doute naturel que le premier manuel francophone de base en sciences de l'information du

nouveau millénaire soit rédigé à partir du Québec. Nous l'avons conçu pour l'ensemble des étudiants francophones du domaine, prenant volontairement chaque fois des exemples et des références sur les deux continents.

Du fait que nous nous adressons en premier lieu à des étudiants candidats à une maîtrise professionnelle (master professionnel), il nous a paru opportun de privilégier une approche pragmatique plutôt qu'une approche épistémologique. Dans cet ouvrage, nous ne présentons que succinctement les fondements théoriques des sciences de l'information. Il s'agit d'un choix guidé par l'efficacité qui nous permet de resserrer le texte et de l'orienter sur des savoirs, pratiques et concrets.

Tenter de définir les objets des sciences de l'information est périlleux. Bien des débats restent ouverts à ce sujet. À titre d'exemple, un chercheur, dans une récente enquête menée auprès de ses pairs, a récolté pas moins de 130 définitions différentes des termes « information », « données » ou « connaissance » (Zins 2007). À l'instar de Taylor (1986, 9), nous utiliserons dans ce livre le mot « information » comme terme générique pour couvrir les données, l'information et les connaissances.

La notion de « document », pourtant centrale pour les professionnels de l'information, n'est pas non plus simple à préciser, d'autant plus qu'elle est sérieusement bousculée par le numérique. Un collectif de plus d'une centaine de chercheurs a tenté récemment d'apporter quelques éclaircissements sur ce point (Pédaque 2006a). En examinant un large ensemble de travaux de recherche portant sur le document numérique, ces chercheurs se sont aperçus que les travaux pouvaient être classés selon trois dimensions, qui sont dès lors apparues comme les trois dimensions constitutives d'un document : la forme (ou le signe), le contenu (ou le texte), le médium (ou la relation). Pour qu'un document remplisse sa fonction, il faut que ces trois dimensions soient réunies. Il doit être lisible matériellement, c'est-à-dire perceptible ; il doit aussi être intelligible, compréhensible ; il doit avoir un usage social, c'est un médium. Ces trois dimensions doivent non seulement être opérantes prises chacune séparément, mais également être cohérentes entre elles.

Les sciences de l'information ont pris en compte, sans toujours le conceptualiser clairement, ces trois dimensions en classant les documents, en indexant leurs contenus et en organisant des systèmes d'accès. En permettant de retrouver les documents, on évite le chaos ; en permettant d'y retrouver l'information, on réduit la cacophonie ; et en donnant au document une vie qui dépasse un usage local et immédiat, on fonde sa légitimité.

L'objectif est chaque fois de mettre de l'ordre — un *ordre documentaire* — afin de pouvoir disposer de l'information ou des documents utiles au moment opportun.

La maîtrise de l'ordre documentaire marque sans nul doute pour une société un pas important vers la civilisation. Les professionnels de l'information sont maintenant au cœur de la société du savoir et de ses enjeux. Pour le Québec, d'où nous parlons, le choix de favoriser les professions du patrimoine documentaire est un geste politique fort. C'est par les bibliothèques que l'on accède à la lecture en français, c'est par les archives que l'on préserve l'identité culturelle et, aujourd'hui, c'est grâce aux documents numériques sur le web que la culture rayonne. Les bibliothèques francophones, qui ont longtemps accusé un sérieux retard par rapport au monde anglophone, se rattrapent rapidement. En revanche, l'archivistique québécoise a mis au point un savoir professionnel d'avant-garde, toutefois encore méconnu.

Pour établir l'ordre documentaire, les professionnels de l'information se sont attelés à la construction des divers maillons qui constituent ce que l'on nomme traditionnellement la « chaîne documentaire ». Celle-ci se définit comme « l'ensemble des opérations successives de sélection/collecte, de traitement, de mise en mémoire et de stockage, et de diffusion de documents et d'informations¹ ». Ces opérations sont appliquées de diverses façons selon les environnements informationnels et le type d'information en jeu. Ainsi, dans une bibliothèque, il est d'usage d'établir un circuit du document (analyse de besoins, acquisition, traitement matériel et intellectuel, et diffusion). Dans un service d'archives, les opérations s'orientent en fonction du cycle de vie des documents d'archives (activité, semi-activité et inactivité). Mais toutes ces opérations visent une cible commune : l'utilisateur.

Nous avons pensé notre ouvrage en suivant cette même logique. Nous présentons d'abord les acteurs (les professionnels de l'information) et les environnements (les institutions et leurs missions). Nous expliquons ensuite les principales techniques de traitement, de recherche et de diffusion de l'information. Cela nous amène à parler des utilisateurs et de leurs pratiques informationnelles. Finalement, nous abordons les modèles de gestion stratégique qui permettent une utilisation efficace des vastes quantités d'information auxquelles nous sommes soumis de nos jours. Le paradoxe entre la

1. Nous reprenons ici la définition proposée dans l'ouvrage *Vocabulaire de la documentation* coordonné par Arlette Boulogne (2004), également disponible en ligne : www.adbs.fr/vocabulaire-de-la-documentation-41820.htm.

permanence des logiques professionnelles et leurs changements sera décliné selon une progression dans laquelle chaque chapitre proposera de dépasser les contradictions du précédent.

Depuis très longtemps, les hommes préservent leur mémoire et partagent leurs connaissances en favorisant la conservation et le classement de documents de toutes sortes dans des bibliothèques ou des centres d'archives. La bibliothéconomie et l'archivistique ont donc des racines très anciennes, et les deux professions qui en dérivent ont suivi des cheminements parfois différents des deux côtés de l'Atlantique pour se retrouver aujourd'hui dans la grande famille des professionnels de l'information. Le premier chapitre présente l'histoire et les développements récents de la professionnalisation du domaine des sciences de l'information et décrit les types d'institutions et les défis auxquels elles doivent faire face depuis la Deuxième Guerre mondiale, en particulier la multiplication des supports de l'information et de la culture, puis leur réunification dans le numérique. L'explosion du web aujourd'hui ébranle les fondements mêmes des institutions en concurrençant directement leur mission.

Le traitement de l'information enregistrée est devenu un enjeu essentiel. Il est au cœur des savoirs mis au point par les professions documentaires. Peut-on en déduire que c'est là que se réaliseront la permanence et l'unité de ce champ? Le deuxième chapitre présente les concepts, les méthodes et les outils du traitement du document: description, classification, indexation, condensation, autant de processus qui mettent de l'ordre dans le chaos documentaire et font de ceux qui les maîtrisent un pivot pour toutes les activités fondées sur les connaissances. Mais ces savoirs fondamentaux trouvent leur limite quand l'objet même sur lequel ils s'appliquent se transforme: le document numérique est-il encore un «document» et est-il pertinent de lui appliquer un traitement *a priori* conçu pour d'autres situations? La production de métadonnées relève-t-elle d'une logique comparable?

Le second volet des techniques documentaires — les compétences de recherche d'information — déplace l'objet d'étude, du document vers l'information. Pour résoudre le paradoxe précédent, les sciences de l'information privilégient souvent le contenu, plutôt que l'objet document, et le numérique a permis d'élaborer des méthodes pointues pour débusquer l'information souhaitée dans l'ensemble des bases de données. Le troisième chapitre présente le processus de recherche d'information. Les modèles cognitifs du chercheur, les sources d'information et, bien sûr, les techniques de recherche y sont brièvement exposés, même si les moteurs ou les différents services web laissent

croire, à tort ou à raison, que l'internaute peut aujourd'hui obtenir toute information pertinente à l'aide de simples mots-clés.

Il faut alors s'interroger sur les pratiques des utilisateurs. C'est l'objet du quatrième chapitre. Ces pratiques informationnelles ont largement varié dans l'histoire, et les différences restent grandes. Certains parlent de fracture, entre pays, entre niveaux d'instruction ou entre générations. Inversement, les frontières entre le privé, le professionnel et le public s'estompent. Il ne suffit plus aujourd'hui de savoir lire, il faut aussi acquérir des compétences informationnelles pour s'y retrouver dans la masse des ressources disponibles. Les pratiques documentaires se sont disséminées dans l'ensemble du corps social.

Faut-il en conclure que ce succès des savoirs documentaires dans le grand public marque le recul des professions spécialisées? Cette conclusion serait prématurée. Dans le même temps, en effet, l'information est devenue une ressource à valeur économique plus affirmée. Les organisations s'y intéressent de près et nous passons progressivement d'une société de l'information à une société du savoir. Le cinquième chapitre expose la problématique de la gestion de l'information et des connaissances dans les organisations. L'apparition d'une gestion intégrée de l'information ouvre la porte à de nouvelles spécialités de professionnels de l'information qui reprennent les savoir-faire traditionnels en les adaptant aux situations nouvelles.

Les institutions, autrefois lieux de permanence, doivent tirer les leçons des bouleversements en cours, sans renier les apports issus de leur histoire. Elles doivent, grandes ou petites, traditionnelles ou nouvelles, autonomes ou intégrées, devenir des *organisations apprenantes*, accompagnant les changements profonds du rapport au savoir dans nos sociétés sans perdre leur fonction de mémoire, vivante et historique. La mémoire implique la conservation des documents et des informations sur la durée, mais aussi la faculté d'oubli, de tri entre l'important et le dérisoire, entre le fondamental et l'éphémère. Ces deux notions, préservation de l'essentiel et oubli raisonné, sont mises à mal par les prétentions du numérique à vouloir tout garder sans s'en donner pleinement les moyens. La fonction est traditionnellement confiée aux professionnels de l'information, gardiens de la mémoire, mais il nous a paru impossible de la traiter dans un chapitre du livre tant le défi posé par la conservation à long terme de l'information numérique ne connaît pas aujourd'hui de réponse satisfaisante.

Les réseaux numériques jouent en effet une partition paradoxale. D'un côté, tout semble pouvoir être conservé, y compris les traces de navigation

des internautes. Toute forme d'oubli semble impossible et les « archives courantes » sont hypertrophiées. De l'autre, il paraît impossible, dans l'état actuel de l'organisation documentaire numérique, d'assurer vraiment une conservation à long terme. De plus, comme l'indiquent deux experts : « La mémoire sélective du Web ne portera pas nécessairement sur les contenus les plus intéressants ou qui méritent le plus d'être pérennisés, mais sur ceux dont les caractéristiques techniques et le mode de gouvernance favoriseront leur persistance dans les espaces oubliés du Web en friche » (Bermès et Oury 2009). Ainsi la mission de conservation, qui n'était déjà pas très simple à accomplir dans le monde du papier, est aujourd'hui plus incertaine encore, alors même que l'on pourrait la croire réglée.

Cet ouvrage peut donc se lire dans sa continuité. Mais les chapitres sont autonomes et peuvent aussi se lire indépendamment les uns des autres. Le lecteur remarquera facilement qu'ils ne sont pas de même nature. Certains, comme le premier et le quatrième, présentent un survol général de la situation sans entrer dans des détails techniques et méthodologiques. D'autres au contraire, comme le deuxième et le troisième, sont beaucoup plus précis et décrivent des concepts, des outils et des techniques spécifiques. Le cinquième enfin présente des propositions globales et quelques prospectives. Il ne s'agit pas d'un hasard.

Les chapitres les plus techniques — les chapitres 2 et 3 — représentent le cœur des savoirs professionnels. Ce cœur est une richesse que l'on doit préserver, mais également apprendre à partager. Il doit évoluer et les professionnels de l'information doivent être au centre de cette évolution afin de démontrer la valeur des connaissances acquises par leur communauté dans le passage au numérique.

Les chapitres 1 et 4, bien que de nature plus générale, sont néanmoins tout aussi importants. Ils présentent les environnements, les institutions, et les principaux acteurs qui ont marqué et façonné les sciences de l'information ainsi que les enjeux et les défis qui se dessinent pour l'avenir.

Les propositions plus globales présentées au chapitre 5 sont une alerte. Nous exhortons les professionnels à prendre la mesure de leur responsabilité et de la force de conviction indispensable pour faire bouger les décideurs lorsque cela devient nécessaire.

* * *

Ce livre a été rédigé par l'ensemble des professeurs de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal. Il s'agit d'un travail collectif. Le moment où il a été écrit a coïncidé avec la révision complète du programme de maîtrise en sciences de l'information de l'EBSI. Il se veut un manuel de base pour les étudiants commençant leurs études.

Chaque chapitre a été pris en charge par un professeur d'expérience qui a réuni autour de lui un collectif d'auteurs spécialisés dans le champ présenté. Les noms des contributeurs sont énumérés selon l'ordre alphabétique par simple souci de normalisation. L'ensemble des chapitres a été soigneusement révisé par les deux coordonnateurs de l'ouvrage. Tous les auteurs ont pu faire une dernière relecture de l'ensemble et suggérer d'ultimes corrections avant l'envoi final à l'éditeur. Nous les remercions pour leur attention et leur patience. Nous tenons également à adresser des remerciements tout spéciaux à mesdames Michèle Guisset, Isabelle Dion, Minh Thi Trinh et Lucie Carmel et à monsieur Arnaud d'Alayer pour leur attentive relecture, leurs nombreuses corrections et toutes leurs excellentes suggestions.

Étant donné qu'il s'agit d'un ouvrage d'introduction, nous avons choisi un style rédactionnel simple, que nous espérons accessible. Nous avons tout de même cru utile de citer bon nombre de textes érudits, comme en fait foi la liste des ouvrages cités en fin de volume. Le lecteur novice pourra toutefois parfaire ses lectures en consultant les ouvrages de base suggérés dans la section « Pour en savoir plus... » présentée à la fin de chaque chapitre. Nous y proposons une courte sélection de quelques titres qui nous paraissent à la fois représentatifs et complémentaires.

La situation privilégiée du Québec lui permet de profiter des cultures nord-américaine et francophone, tout particulièrement française, qui sont très riches dans ce domaine. Nous avons donc voulu présenter les situations de chaque culture professionnelle en insistant sur leurs apports respectifs. Il nous a semblé qu'une telle proposition systématique constituait un apport original, qui mérite qu'on s'y attarde.

Mais bien, entendu, ce livre d'introduction n'a pas la prétention d'être exhaustif. Nous ne pouvions ni tout traiter ni traiter de tout, et nous avons peut-être laissé de côté des aspects que d'autres auraient jugés essentiels. Il s'agit non pas d'un parcours global, mais bien d'une introduction possible aux sciences de l'information, orientée selon nos points de vue et nos expertises. Qui plus est, un ouvrage tel que celui-ci ne peut qu'être incomplet, pour la simple raison que le monde des sciences de l'information, par son dynamisme et sa vitalité, évolue aujourd'hui à une vitesse prodigieuse.

Page laissée blanche

1

Les professions et les institutions

Éric Leroux, Yvon Lemay*, Pierrette Bergeron,
Christine Dufour, Dominique Gazo, Yves Marcoux,
Sabine Mas et Jean-Michel Salain*

Ce chapitre présente successivement les professions et les institutions de l'information. Les unes et les autres ont des origines très anciennes et une organisation façonnée progressivement par l'histoire, mais elles sont en même temps soumises à des transformations et à des ouvertures importantes et très récentes. Riche d'une solide tradition, et conscient des défis posés par la modernité la plus radicale, le professionnel de l'information a une place privilégiée dans nos sociétés.

La première partie tracera les contours des différentes familles professionnelles, bibliothécaires, archivistes, documentalistes, montrant leurs origines et vocations diverses, soulignant les différences des découpages identitaires des deux côtés de l'Atlantique ainsi que les formations. On verra aussi que, du fait du numérique, les clivages traditionnels sont aujourd'hui estompés, par un effacement relatif des frontières d'une part et un éclatement des spécialités de l'autre.

La deuxième partie, consacrée aux institutions, exposera leur mission générale, leurs différents types et leur évolution récente. Enfin, nous

* Responsables du chapitre.

présenterons sommairement les principales associations professionnelles du domaine.

1. Les professions

Les professions de l'information ont deux racines, aussi vieilles que la pratique de consigner des informations sur un document pour les conserver et les diffuser : les bibliothécaires et les archivistes.

L'étymologie du mot « bibliothécaire » tire sa source du grec βιβλίον *biblion* (« papyrus », puis « livre ») et de θήκη *thêke* (« lieu de dépôt »), soit « gardien du dépôt des livres ». *Librarian* en anglais vient du latin *liber* (« pellicule et écorce de l'arbre », par extension « livre »). L'étymologie du mot « archiviste » vient du latin *archivum*, ἀρχεῖον *arkheion* en grec, littéralement « la résidence des principaux magistrats où l'on conserve les documents ». On voit ainsi la parenté entre les deux branches professionnelles, toutes deux gardiennes de documents. Mais le premier, le bibliothécaire, garde pour diffuser, pour enrichir la communauté qu'il sert par la mémoire des savoirs accumulés, tandis que le second garde pour prouver, par la mémoire des faits et les situations, pour réguler cette communauté et maintenir son identité.

La profession de bibliothécaire est aussi vieille que l'existence, sans doute, du livre en rouleau (*volumen*), puis en feuillets reliés (*codex*). Celle d'archiviste est peut-être plus ancienne encore. On trouve trace de bibliothécaires et d'archivistes plusieurs siècles avant notre ère, aussi bien sur les bords de la Méditerranée qu'en Chine. Ces deux grandes branches de la profession sont encore très vivantes aujourd'hui. Leur fonction principale n'a pas bougé et elles ont traversé les siècles et les millénaires en adaptant leurs pratiques jusque dans les développements les plus récents du numérique.

Parallèlement, d'autres pratiques professionnelles, proches mais différentes, sont nées avec l'explosion documentaire de la seconde moitié du XIX^e siècle, ce que l'on a pu nommer la « documentarisation », puis tout récemment, avec le succès d'Internet et de sa déclinaison web, la « redocumentarisation » (Salaün 2007). Elles ont eu des appellations et des chemine-ments différents selon les circonstances particulières de la mise en place des formations et des cadres professionnels de chaque côté de l'Atlantique. En Amérique du Nord, les bibliothécaires spécialisés n'ont pas exactement le même rôle que ce qu'on appelle les documentalistes en France qui intègrent parfois une fonction de *records management*, elle-même au Québec réservée aux archivistes par une conception intégrée de l'archivistique. On le voit, les

catégories professionnelles, parfois affirmées avec vigueur ici et là, sont relatives et tributaires des histoires professionnelles nationales particulières.

1.1 Le bibliothécaire

Aujourd'hui, le bibliothécaire traite toutes sortes de documents et a pour vocation de mettre en relation des usagers et un contenu, quel que soit son vecteur. Le bibliothécaire « a pour principales fonctions de : créer, conserver, organiser, traiter, repérer, sélectionner, gérer, analyser, synthétiser et diffuser l'information quel que soit le support (livres, CD et DVD, vidéocassettes, bases de données, Internet, etc.)¹ ». On le trouve généralement dans les bibliothèques publiques ou d'enseignement (universitaires, collégiales ou scolaires), dans les milieux gouvernementaux (ministères, assemblées nationales, bibliothèques nationales) et parapublics (centres hospitaliers), dans les milieux spécialisés (musées, organismes et associations) et au sein des entreprises privées.

Le principe général de la tâche du bibliothécaire est de réunir une collection de documents, jusqu'alors dispersés, qui seront précisément repérés individuellement par une adresse permettant de les retrouver et de les diffuser à la demande des lecteurs. Mais ce principe peut être décliné de multiples façons, et la nature du travail du bibliothécaire varie aussi considérablement en fonction du milieu où on le trouve. Cela peut aller, par exemple, du travail d'animation et d'éveil à la lecture auprès de jeunes enfants d'un bibliothécaire en milieu scolaire à celui, très pointu, du bibliothécaire spécialisé qui pratique de la veille stratégique et de l'analyse d'information pour une entreprise privée ou un organisme paragouvernemental. Ainsi, la profession de bibliothécaire est multiforme : « [...] dans certains milieux, ils se définissent davantage comme des formateurs, des navigateurs, des gestionnaires de ressources documentaires ou des veilleurs [...] » (Bouthillier 2004, 213-214).

Les étapes de la professionnalisation

Comptant donc comme l'une des plus anciennes de l'humanité, cette profession a d'abord été exercée par des hommes de religion, des érudits, des hommes de lettres, qui ne possédaient aucune formation professionnelle

1. Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, « Une définition de la profession » : www.cbpq.qc.ca/profession/definition.html.

spécialisée. Parmi les bibliothécaires célèbres, on trouve des hommes comme Wilhelm G. Leibniz (1646-1716), David Hume (1711-1776), Charles Nodier (1780-1844), Charles Sainte-Beuve (1804-1869), Georges Bataille (1897-1962) ou Jorge Luis Borges (1899-1986). Chacun d'entre eux, à sa manière et à son époque, a fait évoluer la bibliothéconomie.

Mais c'est à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, avec la multiplication des documents, ce qu'il est convenu d'appeler l'explosion documentaire, qu'un savoir professionnel s'est affirmé tant pour les bibliothèques de lecture publique que pour les bibliothèques savantes. Melvil Dewey fait paraître sa classification décimale en 1876 pour classer rationnellement les documents et fonde en 1887 la première école de bibliothéconomie à l'Université Columbia de New York, la *School of Library Economics*. En France, Eugène Morel (1869-1934) participe à la création de l'Association des bibliothécaires français (ABF) en 1906. Après un voyage en Angleterre puis aux États-Unis, il publie *La librairie publique* en 1910, dans lequel il pose les jalons de ce que deviendra la bibliothèque publique au XX^e siècle, et il introduit en France dès 1911 la classification décimale. En Belgique, le bibliographe visionnaire Paul Otlet (1868-1944) crée la classification décimale universelle (CDU) et tente de regrouper dans un même lieu organisé, le *Mundaneum*, l'ensemble de la production documentaire mondiale. Considéré comme le père de la documentation, il publie en 1934 son important *Traité de documentation* qui préfigure, dans une certaine mesure, l'invention d'Internet un demi-siècle à l'avance.

Au Québec, à l'Université McGill, Charles Henry Gould dirigera la bibliothèque de 1893 à 1919. Premier Canadien à accéder à la présidence de l'American Library Association (ALA) en 1908, il est à l'origine de la venue du congrès annuel de l'ALA à Montréal en 1900 et de l'inauguration du premier cours d'été de bibliothéconomie offert à McGill en 1904, où enseignera par ailleurs Melvil Dewey. Selon son biographe, Gould « serait considéré à la fois comme le plus grand bibliothécaire canadien de son époque et l'un des plus grands d'Amérique du Nord » (McNally 2000).

Participant à ce mouvement, les premières associations et les premiers programmes de formation professionnelle de bibliothécaires font leur apparition. Aux États-Unis, l'American Library Association voit le jour en 1876, un an avant la création de la Library Association de Londres. À la suite de l'impulsion donnée par Melvil Dewey, des dizaines d'écoles sont fondées aux États-Unis au cours des premières décennies du XX^e siècle. Le processus d'agrément de l'ALA est mis sur pied dans les années 1920 dans une volonté

de normaliser la formation dans le domaine, et le premier programme de doctorat est créé en 1928 par la Graduate Library School de l'Université de Chicago. En Angleterre, une formation professionnelle est offerte à partir de 1915 à l'Université de Londres. À la même époque, des formations pour bibliothécaires sont également données en Allemagne, au Danemark dès 1918 et en Russie à partir des années 1930. En France, si l'on met à part l'École nationale des chartes (ENC) dont la vocation première est archivistique, l'organisation d'une formation professionnelle structurée est plus tardive. L'École de bibliothécaires-documentalistes a été fondée à l'Institut catholique de Paris en 1936, l'Institut national des techniques de la documentation (INTD) en 1950, et enfin l'École nationale supérieure de bibliothécaires (ENSB) en 1963, qui deviendra l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (enssib) en 1992 et qui forme le corps des fonctionnaires territoriaux et nationaux des cadres des bibliothèques françaises.

Du côté francophone québécois, l'École des bibliothécaires est fondée en 1937 et offre à partir de 1945 un baccalauréat en bibliothéconomie et bibliographie. L'École forme à ce moment de « vrais bibliothécaires catholiques » selon la formule de Théophile Bertrand (Bertrand 1947, cité dans Lajeunesse 2005, 144). En 1961, l'École des bibliothécaires devient partie intégrante de l'Université de Montréal. Agréée par l'ALA à partir de 1969, elle offre un programme de maîtrise en bibliothéconomie dès 1970 à l'image de la pratique nord-américaine. Au même moment, on assiste à la création de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) et à la modernisation de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française qui devient l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED). Enfin, en 1984, l'École de bibliothéconomie prend le nom d'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), qui offrira un programme de doctorat à partir de 1997.

Actuellement, 56 écoles en Amérique du Nord proposent une formation professionnelle en sciences de l'information de niveau maîtrise et sont reconnues officiellement par l'ALA grâce au rigoureux processus d'agrément. Le Canada compte sept écoles professionnelles (une huitième doit ouvrir ses portes à l'Université d'Ottawa en septembre 2009) et le Québec, deux : la School of Information Studies de McGill et l'EBSI de l'Université de Montréal.

La culture professionnelle

Au cours d'une conférence prononcée au congrès de l'ALA en 1999, qui a fait école, Kathleen de la Peña McCook a présenté l'égalité d'accès à l'information (*information equity*) comme une valeur commune aux différents métiers de bibliothécaire, permettant de le définir: «Entrent dans cet objectif un effort pour une alphabétisation universelle, l'accessibilité aux documents et l'assurance que les préscolaires aient accès aux livres» (McCook 1999, notre trad.). Le principe du libre accès à l'information est défendu par l'ensemble des associations professionnelles et figure systématiquement dans les codes de déontologie des associations. L'ALA en fait la promotion dans son *Code of Ethics* et son *Library Bill of Rights*. On le trouve aussi dans la Charte des droits du lecteur adoptée conjointement par l'ASTED, la CBPQ et l'Association des bibliothécaires du Québec / Quebec Library Association en 1976, dans le code de déontologie de l'Association des bibliothécaires français (ABF) et dans la Déclaration de Glasgow adoptée par la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA) en 2002:

Les bibliothèques et les services d'information doivent sans tenir compte des frontières et grâce à la diversité des médias rendre accessibles l'information, les opinions et les créations. Ces ouvertures sur le monde du savoir, de la connaissance, de la pensée et de la culture sont les garants des choix librement effectués, du développement culturel, de la recherche et de la formation continue offerts à la fois aux individus et aux collectivités. (IFLA 2002)

La liberté d'expression et la lutte contre la censure, la valorisation des valeurs démocratiques et des droits civiques, la préservation du patrimoine culturel, enfin la médiation et la diffusion du savoir, de l'information de la culture sont au cœur des valeurs propres au bibliothécaire.

À côté de ces grands principes, les bibliothécaires ont aussi en commun des compétences techniques. Une récente étude menée à l'EBSI a souligné les tâches du professionnel du début du millénaire: la référence et la formation des usagers; l'acquisition, la classification et le catalogage des documents; le développement des collections; la veille informationnelle et la gestion de sites web; enfin, la gestion et l'administration d'un service informationnel (direction ou coordination d'un service, gestion des ressources humaines et financières, supervision de personnel, gestion de projets, rédaction de documents et de politiques, etc.) (Thériault 2008). On retrouve pratiquement les mêmes fonctions dans la classification nationale des professions établie par le gouvernement canadien en 2006 ou dans la définition

des tâches du bibliothécaire que présente la CBPQ². Pour ce qui est des habiletés, l'enquête de l'EBSI révèle aussi que les jeunes bibliothécaires québécois ont intérêt à être bilingues, prêts à travailler en équipe, qu'ils doivent soigner leurs relations interpersonnelles et, enfin, qu'ils doivent être organisés et faire preuve d'autonomie et de leadership.

Au Québec, le travail dans les bibliothèques est divisé entre les bibliothécaires, chargés des tâches de gestion (personnel, ressources financières et technologiques) et des tâches bibliothéconomiques (référence, sélection, classification, formation documentaire), les techniciens en documentation qui, détenant une formation de niveau collégial, accomplissent des tâches plus techniques (catalogage, acquisitions, traitement matériel des documents, animation) et les commis qui s'occupent de tâches administratives comme le rangement de la documentation, le service à la clientèle au comptoir du prêt et la préparation matérielle de la documentation.

En France, les bibliothécaires appartiennent à la fonction publique à laquelle on accède par concours. On trouve une division des tâches parallèle avec une division en trois catégories: (1) encadrement, conception, expertise (conservateurs et bibliothécaires); (2) tâches techniques (bibliothécaires adjoints, assistants); (3) tâches d'exécution (magasiniers, adjoints).

1.2 L'archiviste

Dans l'Europe médiévale, la fonction d'archiviste est remplie par des ecclésiastiques, des notaires, des clercs, des juges ou des maîtres. Ils sont désignés sous différents vocables: greffier, archiviste, archivaire, clavaire, garde des archives ou bien garde-notes. Un des premiers archivistes professionnels connus est Pierre IV le Cérémonieux à Barcelone en 1345-1346. Dans le royaume de France, Philippe le Bel nomme le premier garde des archives, Pierre d'Estampes qui est l'auteur du plus ancien répertoire des archives royales (Delsalle 1998). Dans l'Europe moderne des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, la profession d'archiviste continue d'être exercée par des notables.

Au Québec, c'est « au début du xx^e siècle — notamment avec la création, en 1920, des Archives de la province de Québec — que commence à prendre

2. Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, www5.hrsdc.gc.ca/NOC/. Dans une perspective européenne, on consultera à ce sujet: European Council of Information Associations (2004), *Euroréférentiel I & D. Volume 1: Compétences et aptitudes des professionnels européens de l'information-documentation*, Paris, ADBS.

Page laissée blanche

Ce livre a été imprimé au Québec en juillet 2010
sur du papier entièrement recyclé
sur les presses de Marquis imprimeur.